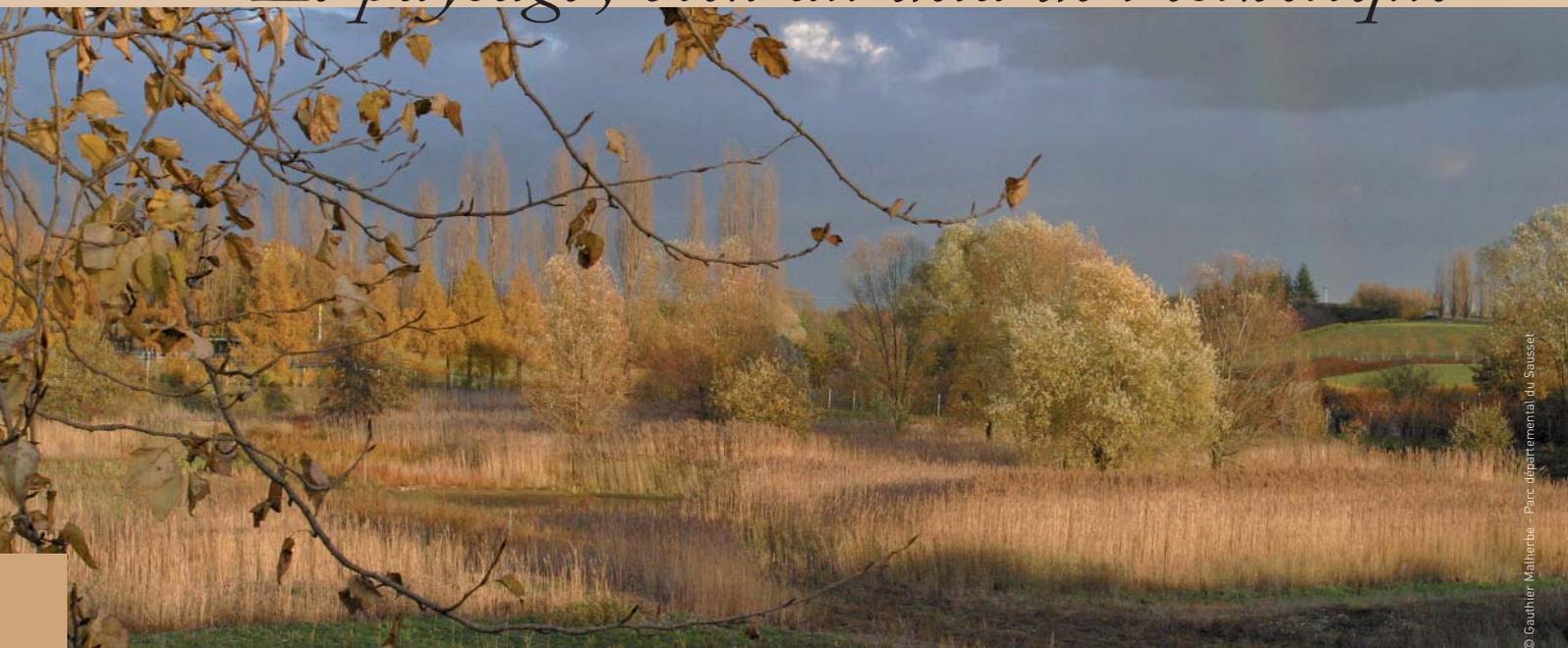




# Le paysage, bien au-delà de l'esthétique



© Gauthier Malherbe - Parc départemental du Saussset

Ce qu'on appelle **catastrophe naturelle** ressemble de plus en plus à des **défauts d'aménagement du territoire**. Et témoigne d'une lecture rapide du paysage.

**E**n page 26 de ce numéro, un texte de Jean Cabanel (qui la joue un tantinet ancien combattant - ça m'arrivera sans doute) m'a fait réfléchir sur le sens de l'action et du combat en faveur de la prise en compte du paysage. Peut-être, après la loi Paysage, a-t-on manqué de relier très directement ce thème au développement et à la biodiversité. Aussi, la notion de paysage, hélas, a-t-elle continué son cheminement poétique. Tandis que les directives paysagères peinaient à émerger, les Schémas de cohérence territoriale remportaient un vrai succès comme outil de planification durable. Cependant, pour des raisons culturelles et des difficultés techniques à traduire concrètement des recommandations, elles prenaient finalement peu en compte le paysage. Pourtant les écologues, thermiciens, responsables de mobilités, consulaires, savaient ce qu'ils voulaient et pouvaient donc concentrer dans le débat assez aisément. Depuis, les choses ont changé. Dans l'Est de la France, par exemple, l'élaboration de chartes de paysage a été confiée à des agents de développement. Ils ont pris la problématique à bras-le-corps pour la traiter comme un atout de compréhension du territoire et de connaissance de ses potentiels et de ses fragilités : réfléchir paysage, c'est guérir.

Ainsi dans les Landes, les arbres tombés suite à la tempête *Klaus* sont des arbres de futaies régulières plantés pour la production avec des chartes forestières expédiées. En revanche, là où les forêts étaient plus anciennes, les arbres ont tenu car la forêt était maillée, épaisse ; les arbres de différentes espèces et de différentes époques

ont permis de faire renfort, organisés en soutènement. Personne n'est à l'abri d'un risque majeur, mais ce qu'on appelle catastrophe naturelle ressemble de plus en plus à des défauts de conception d'aménagement du territoire, d'urbanisme qui, en amont, témoignent d'une lecture rapide du paysage et des différentes structures et unités qui le composent.

Il me semble *a contrario* que les parcs et d'autres espaces, telles les réserves naturelles, ont le sens du paysage. Ils savent faire des portées à connaissance, produire des atlas, les partager avec les habitants (dès l'école), les défendre dans les documents d'urbanisme.

Ce qui manque, ce sont des moyens. Difficile de trouver des crédits pour comprendre le paysage et expliquer aux acteurs locaux son fonctionnement, ses forces et ses fragilités.

Il faut que celles et ceux qui valident les projets d'investissement reconsidèrent cette richesse ; à commencer par la prise en compte d'un cadre de vie qui ne donne pas la nausée et qui respecte la vie sous toutes ses formes. C'est ce que propose l'angle du paysage. ●

**Nicolas Sanaa**

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

## À LIRE

*Paysages au pluriel. Pour une approche éthologique des paysages.* Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, ministère de la Culture, Paris, 1995.

*Les « Carnets du paysage » numéro 19 (mai 2010). « Écologies à l'œuvre ».* Une première partie (L'écologie en question) propose un état des lieux de la connaissance dans un éventail de points de vue : expertise, recherche, méthodologie. Une deuxième partie (L'écologie à l'œuvre) présente des situations concrètes où se conjuguent des problèmes écologiques, des stratégies d'intervention au nom du paysage et les conflits qui ne manquent pas d'en découler. Actes Sud et l'École supérieure du paysage de Versailles. Collectif.